



PHOTO

Dossier d'inscription
Temps d'activités périscolaires
Année 2016-2017
Ecole Saint-Joseph (CP- CE2)

Enfant

Nom et Prénom de l'enfant :

Adresse :

.....

Fille

Garçon

Date de Naissance :

Noms et numéros des personnes à prévenir en cas d'urgence :

.....

Adresse Mail :

Niveau fréquenté à la rentrée de septembre 2016 :

CP

CE1

CE2

Responsable légal 1

Père

Mère

Autre (Précisez)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Commune :

Tel domicile :

Tel portable :

Tel travail :

Adresse Mail :

Responsable légal 2

Père

Mère

Autre (Précisez)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Commune :

Tel domicile :

Tel portable :

Tel travail :

Adresse Mail :

Autorisation parentale conjointe

Je soussigné(e)..... (Nom Prénom)

Responsable légal de l'enfant autorise mon enfant :

- A participer aux activités organisées dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.
 - A participer aux activités nécessitant des déplacements qu'ils soient à pied, à vélo, ou éventuellement en minibus.
 - A être photographié ou filmé dans le cadre des Activités Périscolaires afin d'illustrer des supports de communication (journal, affiches, site web, vidéo, etc...) et donne mon consentement à la diffusion de l'image de mon enfant et cela à titre gratuit. Ces photographies ne feront en aucun cas l'objet d'une utilisation ou diffusion commerciale.
- Je m'engage à ce que mon enfant participe de manière assidue aux activités auxquelles il est inscrit.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Charte des TAP et m'engage à la respecter.

En cas de garde alternée, prévenir la coordination.

Mon enfant est à l'école primaire et j'autorise les personnes majeures désignées ci-dessous à chercher mon enfant à la fin des Temps d'Activités Périscolaires (16h30) en cas d'empêchement de ma part :

Nom/Prénom : Tel :

Nom/Prénom : Tel :

Nom/Prénom : Tel :

Ou à rentrer seul à la maison : (cochez la case)

Remarques éventuelles :
.....
.....
.....

Mention « Lu et approuvé »

Date :

Signature du responsable légal 1:

Signature du responsable légal2 :

FICHE SANITAIRE de LIAISON 2016-2017

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant les activités organisées.

Elle évite de vous démunir de son carnet de santé.

1- VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou joindre une photocopie des certificats de vaccinations)

VACCINS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Hépatite B	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Ou DT Polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq				BCG	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

Attention le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication

2- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR :

Suit-il un **traitement médical**? Oui Non

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**).

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES ALLERGIES ET LES MALADIES SUIVANTES ?

ALLERGIES :

ASTHME	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
ALIMENTAIRES	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
MEDICAMENTEUSES	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
AUTRES (animaux, plantes, pollen)	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

Si oui, précisez la cause de l'allergie, les **signes évocateurs** et la **conduite à tenir** (si automédication le signaler).

Le mineur présente-t-il un problème de santé particulier qui nécessite la transmission d'informations médicales (informations sous pli cacheté), des précautions à prendre et des éventuels soins à apporter ? oui non

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>	Varicelle <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>	Angine <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>	Rhumatisme Articulaire aigu <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>	Scarlatine <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>
Coqueluche <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>	Otite <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>	Rougeole <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>	Oreillons <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/>	

3- RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :

Port de lunettes, de lentilles, d'appareils dentaires ou auditifs, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne :

4- MEDECIN TRAITANT :

NOM et TEL. du MEDECIN TRAITANT :

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire.

J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature du responsable légal :

La Charte de Fonctionnement des TAP à Cléder

I. Les grands principes

Article 1 : La commune s'engage à prendre en charge tous les enfants à la fin de l'école.

Article 2 : Les TAP sont organisés par la commune de Cléder et l'Office Clédérois d'Animation

Article 3 : Ce sont des temps facultatifs, **l'enfant n'est pas obligé de participer à un TAP**, cependant, l'esprit de la réforme est de permettre à un maximum d'enfants de découvrir des activités et notamment à ceux qui n'en pratiquent pas au quotidien.

Article 4 : Les TAP sont **des temps à vocation ludique** et reposent sur la découverte et l'initiation à des activités, non sur l'apprentissage poussé d'une discipline, celle-ci relevant d'une pratique extra-scolaire.

Article 5 : Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié, associatif ou par des intervenants extérieurs conventionnés par la commune.

Article 6 : Enfant, Parent/responsable, professionnel adopteront un comportement correct, civique à l'attention des autres et du matériel.

Article 7 : La commune décline toute responsabilité en cas de vols, dégradations d'objets de nature malveillante.

II. Les inscriptions

Article 1 : L'ensemble des enfants inscrits en maternelle ou en primaire peut accéder aux TAP, qui sont **gratuits**.

Article 2 : Du 6 Juin au 1^{er} juillet 2016, les parents devront inscrire administrativement leurs enfants en remplissant un dossier spécifique TAP à télécharger sur le site de la ville ou à retirer à la maison des associations. Ce dossier se compose de 4 documents :

- Le dossier d'inscription
- La fiche sanitaire de liaison
- La charte de fonctionnement des TAP à Cléder (A conserver)
- La feuille inscription (choix des activités)

Article 3 : Une fois complété, il devra être déposé à la maison des associations lors des permanences « inscription aux TAP » dernier délais le 1^{er} juillet 2016. **Ce dossier est obligatoire**, ceci afin d'enregistrer définitivement les enfants aux TAP. Il n'y aura pas d'inscription par téléphone.

Article 4 : Pour la rentrée 2016-2017, vous aurez 2 modalités d'inscription :

1. A l'année, de septembre 2016 à juillet 2017
2. Par période, à savoir entre les vacances scolaires (les inscriptions seront donc proposées pour renouvellement ou nouvelle adhésion avant chaque départ en vacances) :

1 ^{ère} période	1 septembre au 19 octobre 2016
2 ^{ème} période	3 novembre au 16 décembre 2016
3 ^{ème} période	3 janvier au 10 février 2017
4 ^{ème} période	27 février au 7 avril 2017
5 ^{ème} période	24 avril au 7 juillet 2017

Article 5 : Les enfants du CP au CM2 auront la possibilité de s'inscrire à une ou deux activités pour chaque période. Soit :

Ecole Per JAKEZ HELIAS	Activité 1 le lundi	Activité 2 le jeudi
Ecole Saint-Joseph	Activité 1 le mardi	Activité 2 le vendredi

Article 6 : Un enfant non-inscrit aux TAP à 15h, ne peut revenir à la garderie périscolaire.

Article 7 : Tout enfant non-inscrit aux TAP sera sous la responsabilité des parents à partir de 15h.

III. Le fonctionnement des TAP

Article 1 : L'accueil des TAP s'effectue dans les écoles.

Article 2 : Les enfants sont pris en charge pour l'école publique le lundi et le jeudi à 15h et pour l'école privée le mardi et le vendredi à 15h.

Article 3 : Selon les activités et les cycles, les TAP ont lieu dans l'école ou dans ses proches abords (gymnase, bibliothèque etc.)

Article 4 : Le mercredi midi il n'y aura pas de service de cantine, sauf pour les enfants inscrits en centre de loisirs. Néanmoins, une permanence sera assurée de 12h à 12h30 le temps que les parents puissent venir récupérer leurs enfants.

Article 5 : Les déplacements s'effectueront par les animateurs des groupes.

Article 6 : A la fin des TAP à 16h30 :

- Les parents viennent chercher l'enfant à l'école
- L'enfant part seul s'il en a l'autorisation
- Si l'enfant est inscrit à la garderie, il est pris en charge par les agents des garderies.

Article 7 : Si un enfant est malade et ne peut participer aux TAP, appeler les numéros de téléphones suivants : 02.98.69.32.95 ou 07.62.48.62.58. Fournir obligatoirement une attestation sur l'honneur du responsable/parent justifiant de l'absence de l'enfant. Ce document est à déposer à la maison des associations.

Article 8 : **Au bout de 3 absences injustifiées, la coordination convoquera les parents et l'enfant pourra être exclu des activités.**

Article 9 : Au bout de 3 incidents constatés par les encadrants des TAP du type : indiscipline, rappel à l'ordre constant, irrespect du matériel, des sanctions adaptées qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion pourront être mises en place. Les parents seront avertis au plus tôt et un rendez-vous avec la famille sera proposé.



Nom :

Prénom :

Classe :

Mail :

Feuille d'inscription
Temps d'activités périscolaires
Année 2016-2017
Ecole Saint-Joseph (CP- CE2)

Merci de numérotéer par ordre de préférence dans les cases blanches (de 1 à 4), les activités choisies pour chaque période.

	Mardi (15h – 16h30)				Vendredi (15h – 16h30)			
Période 1 Du 01/09/2016 au 19/10/2016	Sport Asiatique	C'est la rentrée	Jeux de tirs	Macramé	Un amour de bouchons	Scrapbooking	Macramé	
Période 2 Du 03/11/2016 au 16/12/2016	Tchoukball	Arts collectifs	Jeux de société	Déco rouleaux	Tri-sélectif	Danse contemporaine	Déco rouleaux	
Période 3 Du 03/01/2017 au 10/02/2017	Basket	Filet de laine	Défi fou	Animaux en carton	L'eau des Loustics	Prévention routière	Animaux en carton	
Période 4 Du 27/02/2017 au 07/04/2017	Badminton	Silence ça pousse	Jeux bretons	Ramène ta grand-mère (Couture)	Sculpture en polystyrène	Accidents domestiques	Ramène ta grand- mère (Couture)	
Période 5 Du 24/04/2017 au 07/07/2017	Disc golf	Air, terre, mer	Jeux de balles	Modelage	Bricol'récup	Scrapbooking	Modelage	

Un mail de confirmation vous sera adressé pour validation finale des activités.

Description des activités TAP

Année 2016-2017

Période 1

- **Un amour de bouchons** : Le but de cette activité est de mettre en place une récolte de bouchon pour l'association « Les bouchons d'amour » (<http://www.bouchonsdamour.com>). Les enfants seront amenés à créer des affiches, des boîtes pour la récolte et prendre contact avec l'association...
- **C'est la rentrée** : Activités manuelles sur le thème de la rentrée (pot à crayon, emploi du temps...)
- **Scrapbooking** : Une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus originale qu'un simple album photo.
- **Sport asiatique** : Initiation aux arts martiaux et sports de combats d'origine asiatique tels que le judo, le karaté, le kendo...
- **Jeux de tirs** : Activités sportive consistant à lancer, attraper et viser
- **Macramé** : Une forme de création de tissu basée sur une technique particulière de nœuds, qui peuvent être plats pour les bracelets ou colliers, ou en volume pour fabriquer des objets tels que porte-pots, rideaux ou sculptures.

Période 2

- **Tri-sélectif** : Le but de cette activité est de mettre en place et de sensibiliser l'enfant au tri-sélectif.
- **Jeux de société** : L'enfant pourra jouer seul ou en groupe à différents jeux de société.
- **Tchoukball** : C'est un mélange assez subtil entre le handball, le volley et le squash ! Il s'agit d'un sport de balle et d'équipe qui se joue à l'aide de deux surfaces de renvoi (les cadres) et se caractérise par la suppression de toutes formes d'agressions corporelles entre les adversaires.
- **Art collectif** : Création de tableau pour décorer la commune pendant les vacances de Noël.
- **Danse contemporaine** : C'est une danse qui mélange plusieurs styles. elle permet de raconter une histoire avec son corps.
- **Déco rouleaux** : Création d'objets à base de rouleaux de papier toilette.
- **Mosaïque** : un art décoratif dans lequel on utilise des fragments de céramique, assemblés à l'aide de mastic ou d'enduit, pour former des motifs ou des figures.

Période 3

- **Basket** : C'est un sport collectif de balle, qui se joue à la main. Le but est de marquer plus de points que l'équipe adverse en marquant des paniers, c'est-à-dire en faisant passer le ballon à travers un anneau placé à plusieurs mètres du sol.
- **Filet de laine** : Activités manuelles à base de laine. Enfiler de la laine pour créer différentes formes et objets (pompons, point de croix...).
- **Prévention routière : Atelier** encadré par le policier municipal. Cette activité permet aux enfants d'aborder la sécurité routière de façon théorique (apprentissage des panneaux) et pratique (pratique du vélo pour les CM1-CM2).
- **Animaux en carton** : Création d'animaux avec du carton.
- **L'eau des Loustics** : Expériences scientifique et sensibilisation sur le thème de l'eau.
- **Défi fou** : Le groupe sera divisé en 2 équipes. Celles-ci s'affronteront lors de différentes épreuves.

Période 4

- **Badminton** : Le jeu consiste à échanger un **volant** à l'aide d'une **raquette**, au-dessus d'un filet. Les techniques de frappe induisent des mouvements variés : lent, rapide et feinté.
- **Silence ça pousse** : Activités de jardinage (semer, désherber...)
- **Accidents domestiques et premiers secours** : Apprentissage des techniques qui permettent d'apporter des réponses efficaces devant un danger et ont comme objectif d'en minimiser les conséquences.
- **Ramène ta grand-mère(Couture)** : Couture d'un hibou et d'une souris.
- **Sculpture en polystyrène** : Création en polystyrène. Pour cela les enfants se serviront d'une Pyroscie électrique.
- **Jeux bretons** : Les enfants joueront à des jeux traditionnels Bretons.

Période 5

- **Disc golf** : Le but du jeu est de faire progresser son propre disque (frisbee) du départ jusqu'à une corbeille en le lançant à la force du bras en un minimum de coups. L'objectif est de réaliser un parcours composé de 9 à 18 trous en un minimum de lancers.
- **Air, terre, mer** : Activités manuelles et sportive autour de l'air, de la terre et de la mer. (Cerf volant, moulin à vent...)
- **Scrapbooking** : Une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus originale qu'un simple album photo.
- **Modelage** : Les enfants fabriqueront leur pâte à sel et pâte à modeler. Ils modèleront différentes formes.
- **Bricol'récup** : Activités manuelles avec du matériel de récupération (carton, rouleaux de papier toilette, bouchons...)
- **Jeux de balles** : Petit jeux sportifs avec des ballons.